

DÉPARTEMENT
PAS-DE-CALAIS

ARRONDISSEMENT
SAINT-OMER

CANTON
LUMBRES

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-deux
le MERCREDI 06 AVRIL à dix-huit heures trente
le Conseil Municipal s'est réuni à la Salle Michel BERGER, sous la présidence de
Madame Joëlle DELRUE, Maire
en suite de convocation en date du Trente Mars
dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Délibération
N° 2022/22

Étaient présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice, à l'exception de :
M. EVRARD Dominique, Mme FASQUELLE Léa (proc. Mme le Maire), Mme
CHRISTIAENS Michèle, Mme QUENON Sophie (proc. Mme WESTENHOEFFER),
Mme MOBAILLY Aurore (proc. Mme le Maire), absents excusés.
M. TEN Arnaud, absent non excusé.

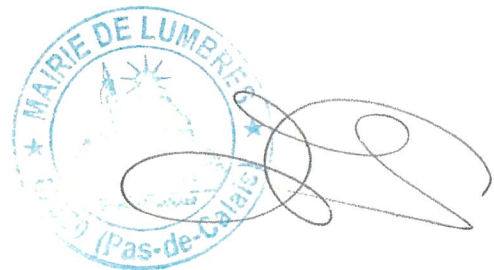
OBJET :

**DEMANDE
D'INSTALLATION
DE JARDINIÈRES
ET DE BANCS
IMPASSE DU LYCEE
PAR LE CHÂTEAU
D'ACQUEMBRONNE**

La séance ouverte, Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'elle a été destinataire d'une demande de Madame Dominique FAUVEL, Présidente du Château d'Acquembronne, pour l'installation de 4 jardinières, 2 bancs, des bornes à vélos de part et d'autre du futur portail d'accès au Château d'Acquembronne du côté de l'Impasse du Lycée.
L'aménagement serait réalisé par les élèves du Lycée Professionnel dans le cadre des travaux pédagogiques.

Après délibérations, les membres du Conseil Municipal acceptent, à l'unanimité moins 1 contre et 1 abstention, cette proposition.

Pour Copie Conforme,
A Lumbres, le 07/04/2022
Le Maire,
Joëlle DELRUE.



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture
le 07 AVR. 2022
et publication ou notification
du 07 AVR. 2022

Le Maire,
Joëlle DELRUE

